

# OFFRE D'EMPLOI

## DIRECTEUR OU DIRECTRICE DU SERVICE DES COMMUNICATIONS, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

(Remplacement d'un congé de maternité)

Relevant de la direction générale, la personne planifie, organise, dirige et contrôle les activités de l'information, de loisirs et culturelles.

### Responsabilités

- Supporte et accompagne les partenaires et les organismes du milieu;
- Élabore, planifie et supervise les activités et le développement de la bibliothèque municipale, les activités sportives et communautaires;
- Conçoit et assure le développement, la mise en place et la promotion de moyens de communication (imprimés, réseaux sociaux, site Web, etc.), en réalise les étapes (rédaction, révision, design, montage infographique, impression et distribution) et voit à son contenu;
- Planifie, voit à l'organisation et à la coordination d'événements spéciaux (séances d'information publiques, rencontres avec les citoyens, conférences de presse, etc.) et assure leur couverture médiatique;
- Élabore et met en œuvre un plan de développement culturel.

#### **Exigences**

- Baccalauréat en communication ou une autre discipline pertinente;
- Avoir au moins trois années d'expérience acquise dans un poste similaire dont une année dans le milieu municipal;
- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite et capacité rédactionnelle;
- Expérience dans l'utilisation des logiciels de conception ainsi que des logiciels de la suite Office de Microsoft;
- Excellente connaissance des nouvelles technologies et médias;
- Dynamisme et capacité de travailler en équipe;
- Autonomie, initiative et sens des responsabilités;
- Facilité à s'exprimer, aisance dans le service à la clientèle et dans les relations interpersonnelles, capacité d'analyse et de synthèse, créativité et initiative.

### Salaire et avantages

Rémunération établie en fonction de l'expérience et de la structure salariale des cadres.

Poste temporaire 40 heures par semaine (Remplacement d'un congé de maternité).

Entrée en fonction : Novembre 2018.

Faites parvenir votre candidature avant le 12 octobre 2018 à 16 h à l'adresse suivante :

« CONCOURS – DIRECTEUR OU DIRECTRICE DU SERVICE DES COMMUNICATIONS, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE » Municipalité de Saint-Félix-de-Valois 600, chemin de Joliette, Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0 Télécopieur : 450 889-5259

directeurgeneral@st-felix-de-valois.com

<sup>\*\*</sup> Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.